

Fiche n°1

Pièces à fournir pour déposer une demande pour mon enfant



© Elements Digital

Lorsque je demande un moyen de compensation scolaire (aide humaine, ordinateur, SESSAD, dispositif ULIS...) :

- **je fournis le GEVA-sco** (guide d'évaluation des besoins de compensation en matière de scolarisation) rédigé au sein de l'établissement scolaire de mon enfant
- **je fournis le bilan psychologique** établi par un psychologue scolaire
- **je fournis les bilans de suivi** (orthophoniste, orthoptiste, psychomotricien.ne, ergothérapeute, psychologue...) pour que l'équipe d'évaluation puisse comprendre les difficultés de mon enfant et évaluer au mieux ses besoins.

Pour subvenir aux besoins de mon enfant, je peux solliciter des aides financières :

- L'**AAEH** (Allocation d'**É**ducation de l'**E**nfant **H**andicapé)
- Le complément d'AAEH ou la **PCH** (Prestation de **C**ompensation du **H**andicap)

→ **J'indique si j'ai arrêté de travailler, si j'ai diminué mon temps de travail ou si j'ai embauché quelqu'un pour s'occuper de mon enfant.**

Je fournis tous les documents médicaux ou paramédicaux des professionnels qui suivent mon enfant. Exemples :

- Prescription médicale pour un suivi en psychomotricité, ergothérapie...
- Devis et/ou factures d'un psychomotricien, ergothérapeute...
- Bilan normé d'un psychomotricien, ergothérapeute...
- Compte rendu de suivi

Je fournis les devis et/ou factures des frais en lien avec le handicap de mon enfant. Exemple :

- Frais d'hygiène (ticket de caisse de couches)

→ **Je m'assure d'avoir réuni l'ensemble des pièces nécessaires et je dépose le dossier à la MDPH.**